



# Le Verdin



## La gazette info de l'AMCBDC

### *Edito*

C'est avec plaisir que je vous livre ce premier numéro du « Verdin », la gazette info de l'AMC BDC. Ce « petit journal » paraîtra à période non définie, en fonction de l'actualité. Il vous apportera, je l'espère, une vision globale et instructive des dernières actus chasse et des actions en cours au sein de votre association.

En cette veille d'ouverture de la chasse du gibier d'eau sur le domaine public maritime, je suis heureux au nom du conseil d'administration de vous souhaiter toute la réussite dans votre passion et que cette nouvelle saison qui s'ouvre devant nous concrétise tous vos rêves. Je ne sais pas pour vous, mais plus cette journée approche, plus mon cœur bat la chamade. Je ressens toujours ce petit pincement qui me titille et cela depuis mon enfance à l'approche de cette date tant souhaitée. Le fusil est prêt, munitions et affaires également.

Après avoir passé cette intersaison à la reproduction de nos chers appelants et à l'entretien de nos installations pour ceux qui ont la chance d'en posséder une, nous allons pouvoir retrouver le chemin de notre baie, cette fois-ci avec le fusil et notre ou nos compagnons de chasse.

Depuis quelques semaines nous pouvons observer une belle présence de limicoles, mais aussi une belle présence de sauvagines avec notamment, colverts, sarcelles d'été, souchets et autres plongeurs. Cette ouverture 2014 se présente donc sous les meilleurs auspices.

Vous le savez également cette année nous négocions le renouvellement du bail avec l'Etat. Cela n'est pas une mince affaire et toutes les associations de chasse maritime rencontrent des problèmes pour renouveler ces derniers et ce sur tous les départements concernés. Les mouvements environnementalistes nous attaquent de tous côtés pour nous confisquer de nouveaux territoires. Croyez-moi, chaque réunion sur le sujet nous réserve son lot de surprises. Pour toutes ces raisons, je vous demande d'être irréprochable et de ne pas répondre aux provocations que vous pourriez subir. Vous pouvez compter sur nous pour ne rien lâcher et préserver cette chasse ancestrale qui fait partie intégrante de notre culture et art de vivre.

Ne laissez pas certains bruits de couloir engendrer un climat délétère et de doute au sein de notre association. Seule l'unité des chasseurs de gibiers d'eau permettra de préserver notre activité cynégétique.

Je vous réitère tous nos vœux de réussite pour cette nouvelle saison et que Saint Hubert vous comble.

Amitiés

Thierry FORESTIER, Président de L'AMCBDC

## *Informations nationales et régionales*

LA FNC a lancé sa « Lettre d'info ». Pour vous abonner, rendez-vous sur le site de la FNC : [www.chasseurdefrance.com](http://www.chasseurdefrance.com)

Le 3 juillet 2014, environ 2000 chasseurs, agriculteurs, sympathisants se sont réunis devant le siège du Conseil Régional à Lille, pour dénoncer l'adoption du Schéma Régional de Cohérence Ecologique. La FRC 59-62, qui avait la charge d'organiser cette manifestation, a permis que ce rassemblement se déroule dans les meilleures conditions possibles et a permis de restaurer l'image de la chasse auprès du grand public de notre région. Le communiqué du président de la FRC 59-62 à la suite de cet évènement ici : <http://www.chasseurs-npdc.fr/doc/20140707%20commecologiehumaniste.pdf>

## *Les infos de la fédé du Pas-de-Calais*

Le putois va pouvoir réintégrer la liste des nuisibles ; Après 2 ans de travail judiciaire, le Conseil d'Etat a validé les demandes de la FDC62 afin que celui-ci puisse être réintégré à la liste des espèces nuisibles dans notre département. Voir ici : <http://www.fdc62.com/infos-actus/flash-info/260-putois>

## *Sciences et environnement*

La dernière publication de l'ISNEA : « *Etudier la relation entre les changements climatiques et la redistribution des espèces : un nouveau challenge impliquant conservation de la biodiversité et chasse durable* ». Voir ici : <http://www.isnea.eu/etudier-la-relation-entre-les-changements-climatiques-et-la-redistribution-des-especes-un-nouveau-challenge-impliquant-conservation-de-la-biodiversite-et-chasse-durable/>

Saisissez vos prélèvements ! Ce sont vos données propres qui, une fois agrégées avec celles issues d'autres chasseurs, permettront de pérenniser notre chasse ! L'avenir de la chasse passe par les sciences ! Connectez-vous ici : <https://api.isnea.eu/>

Est-ce que les oiseaux que l'on chasse se nourrissent dans nos marais aménagés pour la chasse ???  
Un début de réponse ici :

[http://www.oncfs.gouv.fr/IMG/pdf/FS\\_303\\_regime\\_canards\\_Camargue.pdf](http://www.oncfs.gouv.fr/IMG/pdf/FS_303_regime_canards_Camargue.pdf)



## *Quoi de neuf à l'AMCBDC?*

### **1. Le renouvellement du bail maritime au cœur des préoccupations du conseil d'administration ;**

Pendant plusieurs mois, le Conseil d'Administration a travaillé d'arrache-pied pour renouveler le bail de chasse sur le DPM de la Baie de Canche pour la période 2014-2023. Tous les documents demandés dans le dossier de candidature pour le renouvellement du bail de chasse ont été transmis avant la date butoir. En décembre 2013, nous commençons le travail en envoyant la demande de renouvellement amiable du bail maritime au préfet de département comme prévu par les textes. Fin juin 2014 nous avons transmis le dossier technique pour l'amélioration et l'exploitation de la chasse ainsi que tous les documents prévus dans l'arrêté ministériel. Nous transmettions également celui de renouvellement de l'Autorisation d'Occupation Temporaire du DPM pour les installations de chasse de nuit. En tout, plus de 180 pages pour pouvoir continuer de pratiquer notre passion... Je vous informe que nous sommes d'ailleurs l'unique dossier présenté pour cette adjudication et n'avons donc pas d'association « autre » voulant se porter acquéreuse du lot de chasse de la Baie de Canche. Nous sommes aujourd'hui en attente de l'acceptation de notre demande comme pour les quatre autres lots du Pas-de-Calais et comme de nombreuses ACM de France.

Pour votre information et pour vous rassurer si besoin, en 2005 le dossier de renouvellement fut débuté par un président et finalisé en 2006 par un autre. Nous profitons d'ailleurs de ces éclaircissements pour demander à chacun de faire cesser les fausses rumeurs. Si vous souhaitez de plus amples informations venez nous questionner lors des permanences, nous serons ravis de vous éclairer, dossier en main.

Bien entendu nous vous tiendrons informé de l'avancement de ce dossier et ne manqueront pas de vous faire savoir les résultats de notre demande de renouvellement du bail de chasse sur le DPM.

### **2. Des nouvelles de la Réserve Naturelle de la Baie de Canche ;**

Vous n'êtes pas sans connaître les difficultés liées à la gestion de cette dernière, en particulier le conflit larvé qui nous oppose aux différents acteurs du comité de gestion, notamment en ce qui concerne les 2 huttes restantes sur la parcelle dite « AL13 » faisant partie intégrante de la réserve. Une solution est en passe d'être conclue avec Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais qui représente l'Etat sur ce dossier. Ces deux huttes sont incluses dans la réserve depuis sa mise en place en 1987. La solution sera certainement leur déplacement au sein de notre territoire. Les frais engendrés par ces travaux seront pris en charge entièrement par l'Etat. Certains protesteront de ce fait, mais nous leur répondrons que c'est à l'époque de la création de cette dernière qu'il aurait fallu réagir. Notre rôle est de trouver une solution qui nous permette de ne pas perdre ces deux huttes ainsi que leur numéro d'homologation. Elles seront replacées à proximité de leur emplacement actuel. Notre seul regret est l'opportunité non saisie en 1997 avec l'accord SERVA qui ne fut jamais finalisé. Il aurait permis de ne plus avoir à toucher aux limites de notre territoire ainsi qu'à ces huttes.

Pour la Plage des Pauvres, les négociations sont toujours en cours. Celles-ci sont compliquées et vous comprendrez que tant qu'aucun accord n'est conclu, nous nous abstenons de tout commentaire. Une nouvelle fois nous vous tiendrons informé dès que possible de(s) la (les) solution(s) retenu(es) pour que nous puissions continuer de chasser en ce lieu hautement symbolique de notre territoire.

### 3. L'AMCBDC se montre... ;

Depuis quelques années, l'AMCBDC est de plus en plus présente dans les différents salons ou manifestations organisés dans et hors notre département.

#### On était :

- A Cayeux sur mer dans la Somme les 12 et 13 juillet 2014, pour la deuxième année de suite, au Salon des migrateurs...



- A Lille le 3 juillet 2014, pour manifester contre l'adoption du SRCE dans sa forme originelle



- A Décathlon le samedi 26 juillet, pour une journée spéciale « Gibier d'Eau ».

#### On sera :

- Les 6/ 7 Septembre 2014 au salon « Les Rabelaisiennes » du Touquet
- Le 14 septembre 2014 à la journée de la Chasse organisée par Décathlon Boulogne.
- Le 20 septembre 2014 aux journées du patrimoine. Pour la première année nous avons eu l'opportunité d'inscrire les huttes de la Baie de Canche aux journées du patrimoine. Cette inscription aux journées du patrimoine nous donnera l'opportunité de faire découvrir notre passion à un large public et de participer au changement de l'image du chasseur, bien trop souvent mal perçue du grand public.



#### 4. Vie associative ;

Le 21 juin dernier, se déroulait la traditionnelle « Opération Canche Propre ». Nous avons pu y rencontrer nos élus du secteur qui nous ont honorés de leur présence, ainsi que quelques membres des associations amies de l'AMCBDC qui nous ont fait le plaisir de se joindre à nous. En espérant vous y retrouver encore plus nombreux l'année prochaine...

Retour en quelques images :



#### [Le calendrier d'ouverture :](#)

- En août 2014 :
  - le samedi 2 août 2014, à 6h00 sur le DPM, ouverture de toutes les espèces de gibiers d'eau, sauf la barge à queue noire qui est sous moratoire. Le vanneau huppé ouvre le 21 septembre 2014.
  - Le jeudi 21 août 2014, à 6h00 sur le DPF, toutes espèces de gibier d'eau sauf le courlis cendré, la barge à queue noire et l'eider à duvet, sous moratoire. Attention, certaines espèces comme le chipeau, les rallidés et les plongeurs ouvrent plus tardivement en saison. Se reporter aux arrêtés préfectoraux et nationaux...
- En septembre 2014 :
  - Ouverture générale le dimanche 21 septembre 2014 à 10h00. Attention, toutes les espèces sont chassables sur le DPM mais nous vous rappelons que seuls les gibiers d'eau (canards, oies, limicoles) sont chassables sur le DPF !

#### [Le calendrier des réunions des prochaines semaines :](#)

- En août 2014 : Signature du Bail Maritime, Comité de gestion RNN, Commission gibier d'eau, Plage des pauvres
- En septembre 2014 : Contrat de Baie, Parc marin, Parcelle AL13

Et bien d'autres réunions et/ou visites de terrain qui viendront s'ajouter à ces dernières....

## *Portrait*



*Thierry Forestier, Président de l'AMCBDC*

### ***Le Verdin : Thierry, qui es-tu, en quelques mots ?***

Je suis originaire de Camiers, depuis 1993 je réside sur Le Touquet Paris-Plage. Après de nombreuses années passées à Marseille, puis dans les banlieues nord de Paris pour raison professionnelle (je suis fonctionnaire de la Police Nationale) je suis revenu sur la Côte d'Opale en 1999.

Marié, père de 3 enfants.

### ***LV : Depuis quand chasses-tu le gibier d'eau en Baie de Canche ?***

Je fréquente la baie de Canche depuis ma plus tendre enfance où j'y accompagnais mon père et mes frères avant de pouvoir en 1980 prendre mon premier permis de chasse et bien entendu ma première carte de la baie. Il ne m'en manque aucune.

### ***LV : D'où t'es venue cette passion pour la chasse au GE ?***

Cette passion vient de mon papa qui m'a tout appris sur la nature. Il était garde-chasse sur la commune de Camiers et donc sur une grande partie des territoires mis en réserve aujourd'hui. Je pratique de nombreux types de chasse, plaine, bois, petit et grand gibier, mais la chasse qui m'apporte le plus d'émotions est celle du gibier d'eau.

### ***LV : A quand remonte ton entrée au Conseil d'Administration de l'AMCBDC ?***

Je suis rentré au conseil d'administration en 2008 à la demande de Monsieur Jean Claude Codron vice-président à cette époque. Il connaissait ma passion pour ce mode de chasse et souhaitait me faire découvrir le travail d'une association de chasse maritime. Il souhaitait également que je mette mes connaissances au service de notre passion commune.

### ***LV : Pourquoi avoir pris la présidence de l'AMCBDC suite au départ de Claude Baillet?***

Dans la vie, quelques fois, il vous arrive des choses sans que vous les ayez provoquées et bien c'est le cas. Président c'est un bien grand mot, il en faut un, c'est ainsi que fonctionne une association. Ce qui est primordial c'est d'avoir des personnes passionnées qui vous entourent, c'est un travail d'équipe. J'ai toujours donné le maximum pour l'association tout d'abord comme administrateur, puis vice-président et aujourd'hui président. On ne doit pas devenir président pour le titre, cette décision ne doit pas être prise à la légère. Il faut être certain d'avoir envie de mettre certaines parties de sa vie entre parenthèses. Vous n'avez pas le droit de vous engager, puis être absent à toutes les réunions que votre rôle vous impose : Natura 2000, comité de gestion de la réserve naturelle, parc marin, contrat de baie, négociation des baux DPF et DPM et bien d'autres encore. Pour exemple, cette année j'ai dû prendre à ce jour 18 journées de congés pour être présent et honorer mes responsabilités. Vous ne pouvez pas laisser la chaise vide, nos détracteurs seraient trop heureux et en profiteraient pour nous attaquer.

### ***LV : Quels sont tes objectifs pour l'AMCBDC dans les prochaines années ?***

Les objectifs sont multiples :

- La conservation de nos territoires est pour moi la priorité, car vous pouvez avoir les périodes de chasse les plus grandes et toutes les espèces chassables que vous voulez, si vous ne possédez plus les territoires pour la pratiquer, cela ne sert à rien.
- Améliorer l'image du chasseur de gibier d'eau. Ce dernier est trop souvent caricaturé à tort, surtout par nos détracteurs, et cela a fini par être ancré dans la mémoire collective de la population. A nous de changer ça.
- Les études et cela est lié également aux territoires. Je suis convaincu que seules les études sauveront notre activité. Il faut que le chasseur intègre cette dimension scientifique dans sa pratique de la chasse et qu'il participe aux différentes études engagées. D'ailleurs, nous continuerons cette année notre travail avec ISNEA, toujours bien entendu sur les anatidés mais aussi avec le lancement d'une nouvelle étude sur les limicoles.
- Faire de notre association une interlocutrice incontournable auprès de notre fédération voir plus. C'est pour cette raison que j'ai accepté de présider également la commission « gibiers d'eau » auprès de la Fédération Départementale des Chasseurs du Pas-de-Calais.
- Faire de notre association un exemple ne pouvant plus subir les critiques de nos administrations de tutelle et restaurer un climat de confiance avec elles.

### ***LV : Comment imagines-tu la chasse demain ?***

Cela va peut être vous paraître étrange, mais j'ai confiance. Depuis quelques années la chasse du gibier d'eau est reconnue de plus en plus comme une chasse fédératrice jusqu'au plus haut de nos instances dirigeantes. Le travail sera encore long mais les études nous aideront à démontrer que nous sommes de véritables gestionnaires du milieu naturel, acteur de biodiversité. Elles nous donneront les moyens d'enregistrer les victoires auprès des tribunaux face aux attaques de nos opposants. Pour preuve, celle obtenue devant le Conseil d'Etat pour le reclassement du putois dans la liste des nuisibles dans le Pas-de-Calais. C'est une étude bien ficelée qui a permis cette victoire que l'on nous a dit impossible au départ. Alors oui je crois à l'avenir de la chasse, oui le chemin est encore long, oui nous subissons encore des échecs, mais je suis aussi certain que nous pouvons inverser la tendance et je mettrai toute mon énergie pour que nous puissions y parvenir.

### ***LV : Et ton rôle dans tout ça ?***

Mon rôle est celui de l'organisateur. Je dois prendre en considération les différents dossiers, les maîtriser puis déléguer en donnant les orientations à suivre aux administrateurs qui devront les gérer. Il est aussi de convaincre les personnalités politiques de tous bords de s'engager à nos côtés pour défendre nos droits. Je dois être le relais de notre association avec nos administrations de tutelle pour défendre nos intérêts. Je dois faire respecter le règlement intérieur et nos statuts devant des adhérents qui n'ont pas conscience des risques qu'ils font courir à notre association par leur comportement (même si cela est quelques fois mal perçu). Ce n'est pas toujours le beau rôle mais je l'assume. Ma priorité est la défense de notre chasse, de notre baie. Je me dois d'avoir une vision d'ensemble et non partisane. Vous savez être président c'est accepter de ne pas être remercié pour ce que vous faites. C'est dans l'ordre des choses et cela ne me gêne pas. Je donne le meilleur de moi-même et je n'ai aucun regret.

**LV : Un petit mot particulier à nos lecteurs ?**

Il est simple, soyez fiers d'être chasseurs de gibiers d'eau. Soyez fiers de vos territoires et du travail que vous y accomplissez. Soyez fier d'être les garants de ce que nous laisserons aux générations futures, n'en déplaise à certains.

Impliquez-vous dans les recherches en y participant ou en faisant un don et pourquoi pas les deux pour ceux qui le peuvent.

Soyez unis derrière vos administrateurs et vos dirigeants qui donnent beaucoup de leur temps pour que vous puissiez pratiquer votre passion.

Pour ma part, je suis fier de vous représenter et de défendre notre passion commune. Je vous assure de toute ma dévotion pour continuer le combat et porter les couleurs de l'AMCBDC et plus généralement des chasseurs de gibiers d'eau.

**LV : Merci pour le temps que tu nous as accordé pour cette petite interview, la première du *Verdin*...**

---

*Ce numéro du Verdin, sera, on l'espère, le premier d'une longue série. Il n'est sans doute pas parfait et il ne demande qu'à être amélioré.*

*Pour cela, envoyez-nous vos critiques, remarques, suggestions d'articles, de rubriques, etc. Nous sommes également preneurs de vos contributions photographiques, écrites, etc., qui permettront d'alimenter ce « canard ». Bref, tout ce qui pourrait conquérir à l'amélioration de cette « Gazette info » de votre association, que vous pouvez faire vivre autant que nous !*

*Pour cela, rendez-vous au siège de votre association ou sur la boîte mail de notre site internet...  
Toutes les coordonnées ci-dessous :*



*Association Maritime des Chasseurs de la Baie De Canche*

**Maison de la baie et de la nature**

**Cité Bel Air**

**62630 Etaples**

**Tel/Fax : 03 21 84 66 33**

**site: <http://www.baie-de-canche.com>**

**email: [amcbdc@baie-de-canche.com](mailto:amcbdc@baie-de-canche.com)**

**Permanences : de 19h à 20h**